



Déclaration de la délégation CGT au CSEE AFPA BRETAGNE du 20 septembre 2023

Quand les salariés payent les erreurs de gestion des dirigeants de l'AFPA !

Le syndicat CGT de l'AFPA et ses élus, d'abord en intersyndicale, puis avec le seul syndicat SUD FPA ont œuvré pendant de longs mois pour que le plan social (P.S.E.) et le plan de réorganisation présentés fin 2017 par la direction ne soient pas adoptés.

Nous considérons que ces plans étaient néfastes pour l'avenir de notre institution et ses missions, ne résoudraient en rien les difficultés financières de l'AFPA et seraient générateurs d'importants risques psychosociaux pour les salariés qui resteraient (surcharge de travail, désorganisation, perte de sens dans son métier...).

En mars 2023, après une longue bataille judiciaire menée par la CGT, le Conseil d'État a annulé l'homologation du P.S.E., du fait de l'insuffisance d'analyse des RPS que provoquerait cette réorganisation et donc des moyens envisagés par la direction pour y pallier.

Avec cette décision, inédite en France et qui servira de jurisprudence dans d'autres cas similaires, la justice a rejoint la position de la CGT en ce domaine crucial, malheureusement un peu tard.

Ce que nous vivons depuis 2020 en Bretagne et ailleurs à l'AFPA est le résultat, annoncé par la CGT depuis 2018, des effets néfastes de ces plans, tant sur le plan économique que sur le plan humain.

Depuis janvier 2020, la CGT Bretagne, ses élus au CSEE et Représentants de Proximité (RP) n'ont cessé de dénoncer, auprès de la direction régionale et dans leur communication auprès des salariés, la politique catastrophique mise en œuvre par les dirigeants de l'AFPA pour atteindre les illusoires objectifs fixés en 2019.

Les salariés depuis plusieurs années sont pris pour les variables d'ajustement afin d'atteindre des objectifs irréalistes : baisse des effectifs, précarisation, maquillage des effectifs salariés par un passage très coûteux en intérim et en sous-traitance, dégradation des conditions de travail, perte de confiance et de sens, restriction des moyens de fonctionnement et en investissement, gestion hyper centralisée enlevant l'autonomie décisionnelle au local tout en lui laissant la responsabilité de l'échec de cette politique décidée ailleurs.

Le 26 juillet 2023, dans une lettre ouverte au management AFPA Bretagne, la CGT demandait au management d'aller parler aux collègues précaires plongés dans l'angoisse face à l'incertitude de leur devenir professionnel à l'AFPA et de ce fait dans l'impossibilité de se projeter dans leur avenir personnel. Elle exhortait le management à remettre de l'humain au cœur de ses missions, en particulier vis-à-vis des salariés qui portent à bout de bras l'AFPA et ses missions et qui sont et font l'AFPA.

La CGT se félicite qu'aujourd'hui d'autres organisations syndicales dénoncent également la situation que subissent les salariés de notre agence.